

Le rôle de la femme dans l'assemblée

INTRODUCTION

Certains arguments fallacieux couramment employés en faveur des femmes qui aspirent à diriger une assemblée de l'Eglise nous inquiètent.

Beaucoup de gens soutiennent que les femmes sont aptes à conduire l'assemblée, doivent être autorisées à le faire. Pourtant la question n'est pas de savoir si les femmes ont les qualités requises et en sont capables sur le plan physique, mental et affectif, mais si cela fait partie du plan de Dieu. Tous les dons ne doivent pas forcément être exercés dans l'assemblée (1 Corinthiens 12-14).

On avance aussi que cela s'est dans le passé avec succès. Cependant, le fait qu'il y ait eu un précédent n'est pas une preuve que cela ait été raisonnable. Nous serions tous d'accord de reconnaître que le pire des péchés ne semble plus si grave s'il a été commis encore et encore, au point d'établir avec lui une complicité confortable. Une conscience tranquille n'est pas nécessairement un bon guide.

Certains ont dit simplement, « C'est une bonne idée. » Mais l'idée est-elle bonne seulement dans la tête des gens, ou est-ce que Dieu pense que c'est une bonne idée ? Il est facile de trouver un moyen de rationaliser ce que l'on veut faire, mais ce n'est pas juste pour autant. Le roi Saül fit cette erreur dans 1 Samuel 15 quand il dit à Samuel, « J'ai bien écouté la voix de l'Eternel ! » (v. 20). Au lieu de tout détruire comme Dieu l'avait commandé, il avait épargné ce qu'il avait de meilleur dans le bétail pour le sacrifier à l'Eternel. Ce n'était pas ce que Dieu voulait. Dieu avait demandé à Saül de lui obéir avec précision, et non de faire ce que Saül avait cru être une bonne idée. « L'obéissance vaut mieux que les sacrifices. » (v. 22). Faire quelque chose comme un acte de service pour Dieu ne justifie pas cet acte, si Dieu ne l'a pas autorisé.

Le critère pour ce qui est fait dans l'assemblée de l'Eglise n'est pas ce qui nous procure un sentiment d'élévation d'âme ou ce qui nous fait plaisir, mais ce que Dieu veut.

SEULEMENT UN QUESTION CULTURELLE ?

Souvent nous regardons les textes bibliques qui traitent du silence des femmes, et nous les interprétons seulement comme un aspect culturel de leur temps. Rarement nous considérons les innovations d'aujourd'hui comme de simples aspects culturels de notre temps. Les vérités de Dieu sont les mêmes hier, aujourd'hui, et pour toujours, et nous ne devons pas nous laisser détourner de la volonté de Dieu par quoique ce soit sous prétexte que c'est la culture de notre temps.

Galates 3 :28 nous dit : « Il n'y a plus ni homme ni femme en Christ-Jésus. » Ce texte est souvent cité pour montrer que les femmes peuvent tout faire aussi bien que les hommes. Pourtant, ce passage ne peut être pris isolément et hors de son contexte. Ce contexte c'est le baptême et l'incorporation dans le peuple de Dieu. Les caractères ethniques, la condition sociale et le sexe existent toujours avec leurs caractéristiques et les responsabilités qui les accompagnent. Ces choses ne sont pas oblitérées, mais ce n'est pas ce qui compte quand Dieu reçoit une personne en Christ. Les femmes reçoivent le salut

pleinement comme les hommes. Quand une femme revêt Christ dans le baptême, elle devient sainte, elle a la qualité d'un prêtre aussi sûrement qu'un homme. « Prêtre » et « prédicateur » ne sont pas des termes équivalents. Comme prêtre de la Nouvelle Alliance, on offre des sacrifices spirituels et on a accès directement à Dieu sans avoir à passer par une autre personne.

La Bible dit nulle part que les femmes sont inférieures aux hommes, ou moins capables. Nulle part dans la Bible les femmes sont dispensées de suivre les commandements de Dieu. Les femmes ont la même responsabilité d'étudier la Bible et d'obéir aux commandements de Dieu que les hommes ; elles ne peuvent pas non plus obtenir leur spiritualité à partir de celle de quelqu'un d'autre.

Pourtant, il y a des différences données par Dieu, entre l'homme et la femme, et Dieu a donné à chacun un domaine spécial. La soumission n'a rien à voir avec la qualité, mais elle est basée sur l'ordre rétabli par Dieu dans le monde. La place de la femme dans le monde est unique – un homme ne peut pas faire ce qu'elle fait. De même, Dieu a donné aux hommes certaines tâches, que dans le cours normal des choses les femmes ne doivent pas faire.

DES COMMANDEMENTS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

La plupart des commandements dans la Bible sont données à tout le monde. Par exemple, 1 Pierre 1 :13-16 : « Soyez saints dans toute votre conduite » ; Philippiens 4 :4-6 : « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur... En toutes choses, par la prière et la supplication, avec des actions de grâce, faites connaître à Dieu vos demandes. » Romains 12 :1,2 utilise le terme générique « frères », qui inclut « sœurs » : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, d'offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. »

Certains commandements, cependant, sont données spécifiquement aux hommes et certains spécifiquement aux femmes. Un exemple clair se trouve dans Ephésiens 5 :22,25 : « Femmes, soyez soumises chacune à votre mari comme au Seigneur ...Maris, Aimez chacun votre femme comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle. » Paul a donné à Tite des commandements spécifiques sur ce qu'il devait enseigner aux hommes plus âgés, aux femmes âgées, aux jeunes femmes et aux jeunes gens (Tite 2 :1-8). Certains des commandements s'adressant seulement aux hommes seront relevés dans les discussions qui vont suivre.

La plupart des commandements adressés aux femmes concernent la modestie dans leur habillement et leur rôle d'épouse, de femme dans le foyer, de mère et de bienfaitrice (1 Timothée 2 :9-15 ;5 :9-14 ; Tite 2 :3-5 ; 1 Pierre 3 :1-6). Quand on regarde attentivement la liste des choses que les femmes doivent faire, on se rend compte qu'il y a plusieurs commandements importants auxquels elles doivent obéir qui exigent beaucoup de temps et qui ne peuvent être effectués par des hommes.

DES RESTRICTIONS SUR LES FEMMES

Parfois les femmes pensent qu'elles sont laissées de côté quand il s'agit de s'engager activement dans l'Eglise, et parfois les hommes ont généralisé des déclarations de l'Ecriture pour s'en arroger l'autorité absolue. En réalité, les seules restrictions positives sur le rôle des femmes dans l'Eglise se trouvent dans des contextes traitant de l'assemblée de l'Eglise. Les qualifications d'évêques dans 1 Timothée 3 et Tite

1, bien entendu, excluent les femmes de ce rôle. Autrement on trouve des femmes très actives dans le service et les rôles d'enseignement dans l'Eglise.

Nous connaissons bien le cas de Priscille enseignant Apollos (Actes 18 :26). Phœbé comme servante de l'Eglise de Cenchrées (Romains 16 :11), les femmes à Philippiques qui combattaient côte à côte avec Paul (Philippiens 4 :3), et les filles de Philippe qui prophétisaient (Actes 21 :9). La liste peut encore être considérablement allongée.

L'Eglise peut avoir négligé d'employer ce potentiel féminin et manqué de reconnaître comme il se doit le travail fait par des femmes. Notre affaire devrait être de suivre les Ecritures – sans encourager les hommes dans une mise à l'écart non-autorisée des femmes, ni inciter les femmes à imiter les pires aspects des attitudes masculines.

Les deux passages les plus forts quant à la limitation des activités féminines sont 1 Corinthiens 14 et 1 Timothée 2. Ils font tous deux partie du contexte traitant d'assemblées réunies dans le cadre de l'Eglise.

« EN EKKLESIA »

Si nous examinons l'expression *en ekklesia*, nous trouvons qu'elle semble avoir un usage spécial signifiant « quand l'Eglise se rassemble en tant qu'Eglise », c'est-à-dire, « en assemblée ». Par exemple : Dans Actes 5 :11 : « Une grande crainte saisit toute l'Eglise » et cette crainte n'était pas limitée au moment où les membres étaient rassemblés. Mais dans Actes 11 :26 nous lisons : « Pendant une année entière Barnabas et Saul participèrent aux réunions de l'Eglise (*en ekklesia*) ; c'est-à-dire qu'ils se joignirent à leur assemblée. Voici un exemple dans un cadre séculier : le terme *en ekklesia* est employé dans Actes 19 :41 pour se référer à un rassemblement séculier durant lequel se produisit une émeute. Toutefois, le verset 39 se réfère à une autre réunion particulière, spéciale : « Et si vous avez d'autres réclamations, cela se réglera dans l'assemblée légale (*en ekklesia*) ».

Un exemple clair se trouve dans 1 Corinthiens 11 :18 : « Lorsque vous vous réunissez en assemblée (*en ekklesia*)... » D'autres exemples sont Colossiens 4 :16 : « Quand votre lettre aura été lue chez vous faites en sorte qu'elle soit lue dans l'Eglise (assemblée - *en ekklesia*) des Laodicéens. » ; et Hébreux 2 :12 : « Il dit : j'annoncerai ton nom à mes frères. Je te louerai au milieu de l'assemblée (*en meso ekklesias*) ».

Voici d'autres versets qui emploient *en ekklesia* : Actes 7 :38 ; 1 Corinthiens 4 :17 ; 6 :4 ; 7 :17 ; 11 :18 ; 12 :28 ; 14 :19,28,34,35 ; 2 Corinthiens 8 :1 ; Ephésiens 3 :21 ; Colossiens 4 :16 ; 2 Thessaloniens 1 :4 ; Hébreux 2 :12 ; Apocalypse 2 :1,8,12,18 ; 3 :1,7,14. Autres versets à comparer : Actes 13 :1 ; 14 :27 ; 19 :41 ; 1 Corinthiens 14 :4, 5, 12 ; Colossiens 1 :18, 24.

QUAND L'ÉGLISE SE RÉUNIT EN ASSEMBLÉE

C'est quand des chrétiens s'assemblent que nous nous approchons de Dieu d'une façon spéciale. Si nous nous approchons d'un roi quelconque, nous devons le faire selon ses conditions, pas selon les nôtres. Ainsi quand l'Eglise se réunit en tant qu'Eglise, nous devons veiller à suivre la volonté de Dieu, qu'elle soit aussi la nôtre ou non. Comme il est dit dans 1 Corinthiens 11 :17, il y a une assemblée quand le but est de célébrer le Repas du Seigneur. Il y a aussi des assemblées pour d'autres objectifs.

1 Corinthiens 14 est assez clairement un contexte d'assemblée, comme on le voit dans les versets suivants : « Mais dans l'Eglise je préfère dire cinq paroles avec mon intelligence, afin d'instruire les autres, plutôt que dix mille paroles en langue » (v. 19) ; « Si donc, dans une assemblée de l'Eglise entière... » (v. 23) ; « Lorsque vous vous assemblez... » (v. 26) ; et d'autres.

1 CORINTHIENS 14 :34-35

C'est dans ce contexte de l'Eglise assemblée que les commandements du verset 34 sont données : « Que les femmes se taisent dans les Eglises (*en ekklésia*, dans les assemblées) car il ne leur est pas permis d'y parler ; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est malséant à une femme de parler dans l'Eglise (*en ekklésia*) ».

La nature du parler (*laleo*) est celle du silence (*sigao*) est évidente par l'usage des mêmes mots dans les versets précédents (v. 27-30) au sujet de ceux qui parlent en langue et des prophètes. Le langage là se réfère au discours public utilisé pour s'adresser à l'assemblée, et le silence obtenu en arrêtant de parler.

Parce que le texte parle du couple mari / épouse, certains interprètent qu'il faut limiter le terme « femmes » (*gunaikes*) aux « épouses » ; mais c'eût été sans précédent qu'une femme célibataire pût ainsi avoir un rôle public qui serait refusé à une femme mariée. Beaucoup trop souvent quand sont cités les versets 34 et 35, la discussion reste à la périphérie – « mais qu'en est-il d'une femme qui n'a pas de mari ? Alors ceci ne peut s'appliquer, alors c'est sûrement non valide. » Paul, cependant, traite d'une situation générale. La question n'est pas qu'une femme ait un mari, mais qu'elle soit soumise. L'interdiction n'est pas limitée à Corinthe (elle ne dépend pas d'une circonstance spéciale de là-bas), mais les instructions sont celles observées « dans toutes les Eglises des saints » (v. 33 ; 11 :16).

1 TIMOTHÉE 2 :1-12

1 Timothée 2 peut ne pas avoir été considéré comme un contexte manifeste d'assemblée. Néanmoins, il y a des indications précises en faveur de cela, tel le cadre pour les instructions ici. Nous attirons l'attention sur deux d'entre elles. Elever les mains (1 Timothée 2 :8) était la posture pour la prière publique dans la synagogue et l'Eglise primitive. De plus, le mot grec « *topos* », parmi ses sens nombreux, était d'un usage technique parmi les Juifs pour le temple ou une synagogue, et cet usage s'est maintenu parmi les chrétiens en référence à des lieux de rassemblement pour l'Eglise.

Ainsi, dans 1 Timothée 2 :8, « *en panti topo* » se réfère à tout lieu de rassemblement de l'Eglise, correspondant à « toutes les Eglises » dans 1 Corinthiens 14 :33. Dans ces assemblées, ce sont les hommes qui prient. A de tels moments les femmes ne sont pas autorisées à enseigner. L'interdiction d'enseigner (1 Timothée 2 :12) n'est pas absolue en toute situation. Ailleurs dans les épîtres pastorales les femmes plus âgées ont l'ordre d'enseigner les jeunes femmes (Tite 2 :3). Le principe opérant dans 1 Timothée 2 est qu'elle ne prenne pas autorité sur l'homme. La réunion publique en assemblée de l'Eglise serait le lieu où le fait qu'elle enseigne violerait le principe de soumission (1 Timothée 2 :11).

Nous devons aussi noter la différence dans l'emploi des deux mots grecs pour « homme » - *anthropos* (humanité) et *aner* (mâle). On trouve un exemple dans 1 Corinthiens 11. Dans la discussion sur le Repas

du Seigneur au verset 28, Paul dit : « Que chacun (*anthropos*) donc s'examine soi-même. » Le sens est clair que tous les chrétiens, hommes et femmes, doivent faire cet examen de soi. Pourtant, dans les versets 2-16 le terme *aner* est employé exclusivement, et le sens est clair qu'il s'agit de mâles par contraste aux femmes.

Cette différence est également évidente dans 1 Timothée 2. Dans les versets 1-7, le mot traduit « hommes » est uniformément *anthropos* et le sens est clair qu'il s'agit de toute l'humanité. Le verset 4 dit que Dieu « veut que tous les hommes (*anthropos*) soient sauvés. » Le verset 5 aussi emploie *anthropos* pour dire qu'il y a « un seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ-Jésus homme. Mais au verset 8, où l'expression *en panti topo* indique l'Eglise rassemblée, le mot « homme » est *aner*, indiquant ainsi le rôle des mâles dans l'assemblée de l'Eglise. Les versets 9-12 discutent de la place des femmes dans l'assemblée. Ce sont les hommes, les mâles, qui doivent conduire les prières dans la même assemblée où les femmes doivent demeurer dans le silence.

POURQUOI UNE LIMITATION ?

Pourquoi y a-t-il une limitation à l'activité des femmes dans l'assemblée ? Les passages significatifs offrent quelques indications. L'assemblée regroupe l'Eglise en tant que peuple de Dieu. Ainsi il devrait y avoir une représentation de l'ordre établi par Dieu. Paul donne des raisons doctrinales pour ses affirmations sur les relations homme / femme : l'ordre divin de prééminence (1 Corinthiens 11 :3-10), la relation du Christ et de l'Eglise (Ephésiens 5 :25-33), et l'entrée du péché dans le monde (1 Timothée 2 :11-15). Dans tous les cas il y a un appel à un ordre naturel dérivé de la création. C'est ce qui assigne une fonction particulière à la femme.

On avance souvent que le fait d'imposer le silence aux femmes relève de la culture du temps du Nouveau Testament. Pour presque tout dans la Bible on peut trouver une certaine relation avec la culture du temps où le passage en question a été écrit. L'application correcte de l'enseignement biblique requiert du discernement pour comprendre ce qui est simplement culturel, ou laquelle d'entre ces affaires culturelles possède une base doctrinale. L'argument de se voiler la tête dans 1 Corinthiens 11 est basé sur des considérations culturelles (v. 6 :13-15), mais la relation homme / femme dans laquelle le port du voile était une expression culturelle, est basée sur des distinctions et des principes qui appartiennent à la doctrine de la création (v. 3 :7-12). Porter un voile au temps bibliques était pour une femme un signe culturel d'autorité. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le signe peut être différent, mais le principe est le même. L'ordre de la création n'est pas « culturel », c'est un fait qui doit nous être rappelé par le signe d'autorité de Dieu. De plus, c'est une caractéristique de la révélation biblique d'adopter des pratiques connues du peuple afin qu'elles fassent partie de la conduite autorisée par Dieu. Le chrétien ne peut pas simplement écarter un enseignement de l'Ecriture parce qu'on a trouvé qu'il était basé sur la culture de son temps.

Celui qui accepte l'inspiration divine des Ecritures ne peut pas écarter le silence des femmes dans l'assemblée comme étant dicté seulement par la culture, car Paul fonde son raisonnement sur des considérations doctrinales.

1 Corinthiens 11 est souvent cité pour indiquer qu'une femme peut très bien prier et prêcher dans l'assemblée. Regardons ce passage et son contexte de plus près. Dans 10 :14-22, Paul compare les fêtes idolâtres et le Repas du Seigneur. Dans les versets 27-30 il passe de l'assemblée autour de la table du

Seigneur à une situation sociale : un comportement approprié dans tous les aspects de la vie : suivre l'exemple du Christ. Il continue dans 11 :2 à encourager les Corinthiens à retenir ses instructions telles qu'il les leur a transmises. Paul commence le passage 11 :3-16 par faire le point sur l'ordre divin de Dieu, Christ, homme, femme : « Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu est le chef de Christ » (v. 3). Ce passage n'exclut pas l'assemblée, mais peut ne pas être limité à celle-ci. Où que ce soit et dans n'importe quelle situation, une femme qui prie ou prophétise en public ne doit pas oublier qu'elle est « sous autorité ». Elle doit se conduire de telle façon que d'autres puissent reconnaître qu'elle est sous autorité. Paul a peut-être parlé en termes généraux dans les versets 3-16, mais dans la section suivante il se tourne vers le cadre spécifique de l'Eglise assemblée quand il dit « quand vous vous réunissez en assemblée » (v. 18).

D'AUTRES EXEMPLES

Tout au long de l'histoire, Dieu a utilisé des choses que nous pouvons considérer comme insignifiantes, pour servir de signes afin de nous rappeler des vérités importantes. Par exemple, quand les Israelites traversèrent le Jourdain, Dieu leur commanda de ramasser 12 pierres dans le lit à sec de la rivière et de les empiler « afin que cela soit un signe au milieu de vous... Ces pierres serviront de mémorial aux Israelites à jamais » (Josué 4 :6).

Dieu interdit l'usage du levain durant la période de Pâques. Ce fut un signe pour son peuple. Ordinairement le levain était autorisé, mais son absence à un certain moment était un signe spécial qui devait servir à rappeler au peuple de Dieu quelque chose d'important. Son absence se remarquait tellement que même les enfants s'en aperçurent et les rendit curieux. Quand ils demandèrent : « Que signifie cela ? », il fallait leur raconter les œuvres puissantes que Dieu avait faites pour les Israelites (Exode 12).

Dieu s'est même pourvu d'un signe pour lui-même devant lui rappeler : « Chaque fois que l'arc-en-ciel sera dans la nue, je le regarderai pour me souvenir de l'alliance perpétuelle » (Genèse 9 :16). Un phénomène naturel, même ordinaire, a reçu un sens plus important.

Dieu a choisi des objets insignifiants comme des rochers, du levain, et un arc-en-ciel pour nous rappeler des vérités significatives. Cela peut nous sembler sans importance que la chaire soit occupé par un homme ou une femme, mais Dieu dit que femmes doivent garder le silence dans l'Eglise. Le langage de Paul est plutôt fort dans 1 Corinthiens 14 :17 : « Si quelqu'un croit être prophète ou inspiré, qu'il reconnaisse que ce que je vous écris est un commandement du Seigneur. » Chaque fois qu'un homme au lieu d'une femme prend la parole devant l'Eglise rassemblée, l'ordre divin est ainsi démontré. Les fonctions différentes assignées aux hommes et aux femmes dans l'assemblée sont signes de l'ordre créé.

L'ATTITUDE DU CŒUR

Une considération importante est l'attitude de notre cœur. Un chrétien ou une chrétienne ne devrait pas se mettre lui-même ou elle-même en avant pour exiger quelque chose de Dieu. Si nous qui sommes femmes, insistons sur nos « droits » de faire ce que nous avons envie de faire, nous perdons de vue certaines vérités. Dieu a commandé que tous les chrétiens soient soumis non seulement à lui mais aussi

les uns aux autres (Ephésiens 5 :21). Les prières de Christ lui-même étaient exaucées « à cause de sa piété » (Hébreux 5 :7). Nous devons nous soumettre avec non moins de vénération à la volonté de Dieu et à son autorité. Si Christ avait insisté sur ses « droits » et ne s'était pas soumis à Dieu, nous n'aurions aucun espoir.

Bien que cela puisse être biblique qu'une femme parle en public ailleurs que dans l'assemblée de l'Eglise, cela peut ne pas être expédient ou opportun. Nous pouvons le comparer à la discussion de Paul sur la consommation de viande consacrée aux idoles dans 1 Corinthiens 10, que l'on peut ressentir comme une violation de sa conscience. De plus, cela peut donner une fausse impression à ceux qui ne comprennent pas la distinction entre « en tant qu'Eglise » et d'autres assemblées.

Ce serait aussi biblique qu'une femme fasse certaines choses dans l'assemblée, comme passer le plateau de la communion, ce qui est un rôle de service ; mais cela peut ne pas être indiqué dans une situation donnée. Le faire, pourrait scandaliser l'Eglise au lieu de l'édifier.

Certains pourraient demander : « Mais si on refuse à la femme de parler en public dans l'assemblée, que peut-elle faire d'autre ? ». Nous répondrions à cette question en posant une question à notre tour : « Un homme, qui n'est pas inclus dans le déroulement du culte public dans l'assemblée, que peut-il faire pour le Seigneur ? » En répondant à la deuxième question vous répondrez aussi à la première. Une femme doit obéir à tous les commandements de Dieu aussi sûrement que n'importe quel homme, et cela inclut la grande mission. Pourtant si nous pensons que la seule façon, ou la meilleure, d'obéir à ce commandement est de parler devant l'assemblée de l'Eglise, alors notre point de vue est trop superficiel, et nous sommes bien loin de l'observer. Les femmes aussi bien que les hommes doivent et peuvent faire bien plus pour y obéir.

Peut-être avons-nous besoin d'approfondir la doctrine de ce qu'il convient de faire dans l'assemblée – nous semblons vivre dans un temps où « n'importe quoi est acceptable ». Nous avons besoin de réexaminer le plan de Dieu sur la manière de nous approcher de Dieu quand nous nous assemblons *en ekklesia*. Notre problème est peut-être autant une compréhension inadéquate de la doctrine biblique de l'assemblée, qu'une mauvaise interprétation du rôle de la femme.

Everett et Nancy FERGUSON